

ABONNEMENT.

Saumur: 50 fr.
Poste: 35 fr.
On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 90 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 14 Février 1884.

Chronique générale.

L'EMPRUNT.

La Bourse a accueilli par une baisse sur les rentes le résultat de l'emprunt qui a été affiché à l'ouverture du marché. Il a été souscrit 22,443,000 francs de rentes libérées et 22,032,000 de rentes non libérées. Les souscriptions de titres libérés ont été couvertes pour 180 millions à l'aide de bons du Trésor; le reliquat des versements à faire en argent l'a été par quatre grandes maisons de banque. Le petit rentier n'a pas pris part à la souscription. Il a eu mille fois raison; l'emprunt nouveau perd déjà 20 centimes. Il est à 76.40. La République n'inspire plus de confiance aux capitalistes; il lui faut pour souscrire ses emprunts l'appui de quelques puissants banquiers dont elle devra payer les services. Les rentes libérées ont donc été prises par les banquiers qui ont remis en paiement des bons du Trésor pour 180,000,000; le reste est entre les mains du Crédit Foncier, du Crédit Lyonnais et de diverses Sociétés. Sans l'intervention de ces banquiers, l'emprunt aurait été un four colossal. M. Tirard, ministre des finances de la République, vient de prouver une fois de plus combien les hommes qui osent aujourd'hui gouverner la France sont nuls et incapables. Le 1/2 clôture à 105.97, en baisse de 60 c.; 3 0/0, 76.47; amortissable nouveau, émission d'hier à 76.60, 76.35, en perte de 25 c., sans compter ce qu'il va perdre encore.

de ce grand emprunteur. Le succès de l'emprunt serait-il en doublé comme les bijoux que fabriquait jadis ce ministre? Le gouvernement et M. Tirard avaient cependant fait preuve d'une intelligente prudence en s'assurant au préalable l'appui de la haute banque. On sait que M. Tirard avait, tout d'abord, dédaigneusement refusé cet appui. L'EMPRUNT-RECLAME. L'emprunt est couvert. Cette grande nouvelle nous est donnée par les feuilles ministérielles qui ont eu la faveur de recevoir les annonces payées et les réclames non moins payés. Cette question des annonces faites dans les journaux amis du cabinet, à propos de l'emprunt, a soulevé des tempêtes dans les rangs de la presse républicaine. La France, furieuse d'avoir été considérée comme une valeur négligeable par les ministres, « affirme qu'elle est l'organe républicain le plus important. » La Vérité est plus vive que la France, qui ne fait que gémir. Le Radical, un des dédaignés, s'empresse de reproduire ce que dit la Vérité: « M. Tirard a demandé à M. Waldeck-Rousseau la liste des journaux qui émarginent aux fonds secrets, et c'est à ceux-là seulement qu'il a demandé de publier ses boniments moyennant finances. Tous les journaux indépendants ont eu l'honneur d'être privés de la réclame officielle. Une exception pourtant, une seule, doit être signalée: c'est celle faite en faveur de la Justice, qui doit se trouver elle-même, nous aimons à le croire, fort étonnée de se trouver mêlée à la bande des fidèles au coupé. » La Vérité conclut: « Telle qu'elle est présentée, l'opération de l'emprunt a bien le cachet d'exclusivisme accapareur qui distingue tous les actes du présent gouvernement. » Il est en outre une nouvelle et éclatante manifestation de l'incapacité financière de M. Tirard, ancien président de la société des Mines de l'Uruguay, aujourd'hui en faillite ou du moins en liquidation, c'est-à-dire exactement dans l'état où la politique autoritaire finira par mettre les finances françaises. »

SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES. Dans un précédent article, nous avons analysé la situation financière des communes et montré combien les impositions perçues par les municipalités sous la forme de centimes additionnels et venant s'ajouter aux impôts payés à l'Etat pèsent sur les contribuables. Nous voulons aujourd'hui établir la part de responsabilité qui revient au gouvernement actuel dans l'établissement des charges communales. Il nous suffira de comparer à l'année 1883 les années antérieures à 1879. C'est en effet en 1879, à la suite de l'élection de M. Grévy à la présidence de la République, que les derniers conservateurs restés dans les administrations publiques en ont été expulsés, et que la plupart des municipalités sont tombées entre les mains des radicaux. Nous constatons d'abord que les impositions perçues par les communes s'étaient élevées au commencement de 1878 à 427 millions; elles n'étaient plus que de 424 millions au commencement de 1879. L'explication de ce fait est fort simple. Sous l'administration des conservateurs, la dette communale s'amortissait tous les ans et les centimes additionnels extraordinaires, destinés à assurer le service de cette dette, diminuaient dans la même proportion. De ce chiffre de 424 millions, nous passons à 437 millions en 1884, 437 millions en 1882 et 477 en 1883. Voici un second tableau qui n'est pas moins instructif. Le nombre des communes imposées de 15 centimes additionnels était de 5,842 en 1879; il n'est plus que de 5,530 en 1883. Par contre, le nombre des communes imposées de plus de 50 centimes s'est

élevé de 42,436 à 44,891; et sur ces 44,891 communes, il y en a 3,553 dont l'impôt dépasse 400 centimes additionnels. Tel est le résultat de l'administration des conseils municipaux républicains. Les chiffres peuvent se passer de commentaires. L'ORDRE DANS NOS FINANCES. Depuis quelques semaines, le ministre des finances demande à un certain nombre de notaires de Paris la restitution dans les caisses de l'Etat de la somme de deux cent dix-huit mille francs. Cette somme représente des annuités touchées indûment par de faux légionnaires et de faux retraités. On sait que, chaque trimestre, les pensionnaires de l'Etat sont obligés de présenter au Trésor, avec leur titre de pension, un certificat de vie que leur délivre le notaire de leur résidence. Or il s'est organisé, à Paris, il y a environ sept ans, une agence qui présentait chez les notaires de faux pensionnaires accompagnés de faux témoins et munis de titres appartenant à des titulaires décédés. Cette fraude durait donc depuis sept ans. L'administration n'a pas encore pu mettre la main sur les coupables, mais elle réclame aux notaires qui ont donné les certificats de vie le remboursement des sommes payées indûment. Les notaires refusent, alléguant qu'ils ne sont pas responsables des fraudes commises. WHIGS ET TORIENS FRANÇAIS. Deux courants très-marqués se dessinent en ce moment parmi les royalistes français: le courant libéral et parlementaire, le courant autoritaire et catholique. Le premier, celui des libéraux parlementaires, qu'on pourrait appeler celui des whigs, est formé par les anciens orléanistes de l'école de M. Thiers; le second, celui des toriens, comprend tous les hommes qui s'at-

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois. LE NAUFRAGE DU WATERLOO IV Cinq jours après le naufrage, on retrouva le cadavre du sauveteur sur les bancs de Honfleur. Sir Plough fit les frais des funérailles. Toute la population maritime y assista. A l'issue de la cérémonie, sir Plough retint les quatre braves; il les ramena à son hôtel, où un déjeuner, commandé la veille, les attendait. Huit couverts étaient mis; trois pour sir Plough, son fils, et son matelot, quatre pour les sauveteurs: un huitième marquait la place du mort. Chacun des quatre sauveteurs trouva dans sa serviette un cahier de dix billets de mille francs que sir Plough avait mandés par télégraphe à son banquier. En présence de cet argent, les quatre marins, un peu froissés, s'écrièrent ensemble: — Le déjeuner, soit, nous l'acceptons, mais permettez-nous, monsieur, de refuser l'argent: le dévouement ne se paie pas.

Et ils déposèrent poliment, en pile, les billets de banque devant l'assiette de sir Plough. — Toujours les mêmes, ces diables de Français! dit vivement en anglais celui-ci à son fils. Le repas, arrosé par les meilleurs vins de France, fut aussi gai que la situation le favorisait. Ceux qui voient la mort de près et si souvent ont bien le droit de s'étourdir. Le vin échauffa les têtes; tous racontèrent jusque dans leurs moindres détails les péripéties du sauvetage. Sir Plough demanda quel était celui d'entre eux qui l'avait sauvé. Il était présent, mais il ne répondit rien. — Devant le danger, monsieur, dit le plus âgé, maître François, patron du canot de sauvetage, nous sommes égaux et solidaires; nous savons bien que de nous vous a sauvé, mais comme nous avons travaillé ensemble, celui-là ne se fera pas connaître. Souvenez-vous seulement que ceux à qui vous devez la vie, vous et votre fils, sont des sauveteurs du Havre. — Alors, dit sir Plough, puisque vous êtes aussi délicats que braves, je ne vous parlerai plus de moi, mais de mon fils; lequel de vous l'a sauvé? — Ah! celui-ci, nous pouvons le nommer, c'est lui. Et tous désignèrent du doigt l'assiette de l'absent. — C'est Pierre Lemardroic. Votre jeune homme, dans ses crispations, avait saisi Pierre à la gorge,

il l'étouffait et le paralysait; au moment d'aborder notre canot, Pierre, à bout de forces, lâcha la bouée, mais non le jeune homme, que l'un de nous put alors empoigner et coucher dans la barque. Quant à notre pauvre camarade, dans la confusion des manœuvres, il avait reçu un coup d'aviron sur la tête, qui le blessa; son sang rougit l'eau, nous le cherchâmes pendant un quart d'heure sans pouvoir le trouver; alors, sûrs de sa mort, nous avons repris vivement la route du port afin que la mer ne détruisît pas la bonne besogne que nous avions pu faire. Nous avons donné un homme pour trois, c'est deux de gagnés. — Quel âge avait-il? dit sir Plough; avait-il des enfants, des charges? — Quarante-deux ans, monsieur, une femme, cinq enfants et son vieux père, un ancien pilote blessé à la mer. — Bravo! fit sir Plough, vous ne m'empêcherez pas... Et s'étant levé, il déposa les billets de banque sur l'assiette de l'absent, et prenant à sa boutonnière une rose que son fils lui avait donnée, il la plaça sur les billets en disant: — Ce sera pour sa veuve. Vous me ferez grand plaisir d'aller offrir cela à la pauvre femme, et de lui dire que je me charge du père ainsi que de l'instruction des enfants. Et vous voudrez bien ajouter que je serais bien heureux, bien honoré,

d'embrasser la femme d'un brave à qui nous devons la vie. — Nous vous l'amènerons demain matin, monsieur, vous lui ferez vos générosités vous-même. Elle sera si contente! Elle voulait venir vous remercier pour le magnifique enterrement, mais elle ne l'a pas osé faire. — C'est à moi d'aller à elle; conduisez-moi, mes chers braves. — Elle est bien en larmes aujourd'hui, fit le patron; demain vaudrait mieux. — Vous avez raison, venez me prendre ici demain à dix heures. — Convenu, répondit maître François, et maintenant, monsieur, nous nous en allons, nous avons à travailler. — Pas sans nous être embrassés, dit sir Plough, les paupières rougies par des larmes longtemps contenues. A chaque accolade, sir Plough, tout ému, tout troublé, détachait de sa personne quelque bijou qu'il mettait chaleureusement dans la main de chaque marin. Il étreignait chacune de ces mains de crainte qu'elle ne se rouvrit pour refuser ce qu'il donnait avec tant de bonheur, son épingle de cravate, sa montre, sa bague, sa chaîne. — Gardez, gardez, mon ami... souvenir... souvenir...

tachent plus spécialement à la défense de l'Eglise et du programme politique de M. le comte de Chambord. Il a une doctrine et un but nettement définis.

Les libéraux parlementaires forment eux-mêmes deux groupes distincts : celui du *Soleil* et celui du *Français*. Le *Soleil* se rapproche de plus en plus des doctrines démocratiques, à tel point que rien ne semblerait devoir l'éloigner de la forme républicaine si ce n'est la politique intérieure du gouvernement actuel.

Le *Français* s'éloigne davantage de la doctrine et des tendances républicaines. Il représente essentiellement la monarchie parlementaire telle qu'elle a fonctionné de 1830 à 1848, la monarchie libérale ayant pour formule : *le roi règne et ne gouverne pas*.

Ce programme, appliqué pendant tant d'années, n'a point sauvé la France des empiétements révolutionnaires.

L'autre courant monarchique comprend les partisans de la monarchie chrétienne représentative, qui s'attachent avant tout au principe d'autorité. Rendre au souverain la souveraineté ; aux ministres, responsables devant le Roi, la direction des affaires publiques ; aux Chambres, le contrôle efficace du budget et des lois ; créer des institutions provinciales assez puissantes pour porter la vie politique aux extrémités du pays ; ramener le suffrage universel à une pratique honnête sur les bases de la délégation et de la corporation ; rétablir du haut en bas de l'échelle sociale le respect de l'autorité religieuse et civile, tels sont les principaux traits de ce programme de gouvernement.

Il nous paraît nécessaire à la France actuelle, compatible avec son esprit et ses tendances et supérieur dans sa simplicité et dans son unité aux théories compliquées du parlementarisme.

Nous sommes, nous devons être ce qu'on pourrait appeler le *torisme* français, c'est-à-dire des royalistes fortement attachés aux principes de légitimité et d'hérédité qui appellent de tous leurs vœux et de tous leurs efforts une Restauration monarchique contre-révolutionnaire avec le programme représentatif et chrétien.

Nous croyons qu'au service de ce programme, à cette œuvre de relèvement social, on peut consacrer encore son dévouement et sa vie. Nous espérons que cette idée fera rapidement son chemin, qu'elle trouvera partout des adhérents et qu'elle suscitera encore l'enthousiasme, l'élan qui conviennent à cette croisade pacifique et qui sont nécessaires pour la conduire à bonne fin.

LA CARTE A PAYER.

La *Patrie* disait dernièrement que l'expédition du Tonkin coûtait environ 500,000 fr. par jour à la France. Ce chiffre a paru émouvoir un grand nombre de ses lecteurs, qui lui ont écrit pour le prier de donner des détails plus précis, des explications plus catégoriques.

L'émotion l'empêchait d'articuler ses mots et de construire des phrases.

Lorsque les sauveteurs se furent retirés, son fils lui dit :

— Vous disiez, mon père, que les Français...

— Chut ! fit vivement sir Plough en mettant doucement sa main sur la bouche du jeune homme, taisez-vous, je disais que les Français sont les premiers chrétiens du monde.

V

Le lendemain matin, à dix heures, sir Plough et son fils, conduits par maître François, patron de la chaloupe de sauvetage, s'arrêtaient devant une maisonnette à demi enfouie dans les derniers terrains qui dévalent de Sainte-Adresse. Portes et fenêtres étaient closes en signe de deuil ; le marin, en hôte familier qu'il était, tourna la clé de la porte et, entrant le premier, dit :

— Bonjour, mère Mardrec, je vous amène M. Plough et son fils, qui veulent vous voir.

Et la pauvre veuve, occupée à allaiter, jeta vivement un flic sur son sein et leva sur les étrangers des yeux étonnés, gonflés par les pleurs, et qui semblaient leur dire :

— C'est vous qui êtes la cause de mon malheur.

L'Anglais comprit ce regard. Il ne fit pas de discours ; des paroles n'eussent-elles pas été vaines et de mauvais goût dans une circonstance aussi

Elle s'est donc empressée de déférer à leur légitime désir en demandant à l'un de ses amis, dont la compétence ne peut être contestée, une évaluation qui justifiât ou infirmât son chiffre de 500,000 francs.

Voici le travail consciencieusement étudié qui lui a été remis. Il édifiera une fois de plus les contribuables sur la façon dont on gaspille l'argent si péniblement gagné par la plupart d'entre eux, et qu'ils sont forcés de porter à ce nouveau tonneau des Danaïdes qu'on nomme le Trésor public.

Evaluation des frais qu'entraînera l'expédition du Tonkin du 1^{er} février au 1^{er} août 1884, M. Ferry ayant prétendu qu'elle durerait six mois :

Supplément de solde et entretien des troupes du corps expéditionnaire. (Armées de terre, 16,000 hommes. — Marins, 5,000. — Auxiliaires, 4,000. — Total : 25,000 hommes. 40,000,000 fr.

Effets d'habillement et d'équipement distribués aux militaires entrant en campagne. 1,500,000

Transport des troupes aller et retour, y compris le transport des troupes de remplacement (4/5^e de l'effectif, convalescents, congédiés, renforts, etc., etc. 40,000,000

Prix des chevaux et mulets envoyés au corps expéditionnaire. 500,000

Construction d'établissements militaires, casernes, hôpitaux, magasins, etc., etc. 5,000,000

Traitement des blessés et malades aux ambulances et hôpitaux. 300,000

Achats de navires et construction de canonnières (chiffre approximatif). 40,000,000

Munitions d'infanterie et d'artillerie de terre et de mer. 40,000,000

Matériel de guerre. 5,000,000

Campements et effets divers. 50,00,000

Frais généraux, renseignements, postes et télégraphes, aérostats, justice, etc., etc. 3,000,000

Effets d'habillement et d'équipement pour les troupes de remplacement au moment de leur départ. 400,000

Total. 90,700,000

La dépense pour 180 jours s'élevant à cette somme, donne pour chaque jour, pendant six mois, 503,888 francs.

touchante ? Il dit simplement :

— Madame, je n'aimais qu'un seul être au monde, mon fils que voici : votre mari est mort pour me le conserver ; de plus, les braves qui l'accompagnaient m'ont sauvé, moi aussi ; je dois donc deux existences.

— Rien ne remplacera mon pauvre défunt. Cependant, je dois vous remercier, monsieur, parce que vous parlez comme un père, comme un homme tout plein de cœur, et parce que vous avez été bien généreux ; maître François m'a apporté hier quarante mille francs que vous me donnez... je ne sais pas vraiment si je dois accepter une si grosse somme ; jamais de ma vie je n'ai vu tant d'argent, il n'est pas possible qu'une fortune pareille m'appartienne...

— Elle est bien à vous, madame, et ce ne sera pas tout ; je désire vous la savoir employer à l'acquisition d'une petite maison où vous serez tranquille, puis j'entends vous prier d'accepter une rente pour vous et votre petite famille jusqu'à ce qu'elle soit en âge de gagner sa vie. Vous ne devez pas refuser, madame, au nom de vos enfants. La dépense ne me gênera pas : je puis la faire, je suis riche, sois dit sans vouloir ni me vanter, ni vous offenser.

— Vous êtes bon comme le bon Dieu.

— Non, madame, c'est votre mari qui était bon, et ces braves aussi sont bons, ajouta-t-il en prenant

ÉTRANGER

LE SOUDAN. — Notes géographiques et ethnographiques sur le Soudan :

Le Soudan égyptien s'étend du nord au sud, sur une longueur de près de 1,650 milles, soit 24 degrés de latitude, et de l'est à l'ouest, entre Massouah et le Waldaï, 1,200 à 1,400 milles, soit 22 degrés de longitude. C'est un aire de 2,500,000 milles carrés, occupée par au moins 12 millions d'habitants. Les trois quarts sont d'origine nègre, de sang plus ou moins pur. Le reste est d'origine sémitique ou hamitique ; et ceux-ci sont en totalité des musulmans fanatiques, tandis que parmi les précédents il y a une forte proportion de païens.

D'après le rapport du colonel Stewart en 1883, les tribus nègres seraient toutes sédentaires, adonnées à la culture, tandis que les Arabes seraient nomades de vagabonds, propriétaires de troupeaux et chameaux et d'esclaves. Les femmes cultivent des champs de millet qui suffisent à leur alimentation.

A l'est du Nil, entre l'Égypte et Khartoum, la population n'est plus ni nègre ni arabe. Bien que le sang arabe y soit un peu mélangé, ces populations sont autochtones et les mêmes qu'aux temps des Grecs et des Romains.

Khartoum, la ville la plus importante de l'Afrique centrale, a 40,000 habitants et une population un peu cosmopolite, comme celle du Caire.

LES INONDATIONS AUX ÉTATS-UNIS.

New-York, 11 février. — Les nouvelles reçues des districts inondés portent que les eaux montent toujours, sauf dans le voisinage de Wheeling, où elles baissent, quoique très-lentement.

La ville de Portsmouth, sur l'Ohio, est submergée. Partout une immense détresse ; entre Wellsburg et Moundsville, 20,000 personnes environ ont un pressant besoin de vivres et de vêtements.

A Cincinnati, l'inondation dépasse celle de 1832 et les eaux continuent à monter.

Les bulletins météorologiques annoncent encore des pluies abondantes et prévoient, d'ici à une vingtaine de jours, une nouvelle crue du Mississippi entre Cairo et la Nouvelle-Orléans. Les eaux atteindront probablement le même niveau que l'année dernière.

Une réunion des membres du congrès de l'Ohio, du Kentucky et de la Virginie occidentale sera convoquée à Washington, pour proposer au congrès le vote immédiat d'un crédit destiné à secourir les populations éprouvées par le fléau.

New-York, 11 février, soir. — Les inondations augmentent. A l'exception de 50 maisons qui résistent encore, Belpré, sur l'Ohio, a été détruit tout entier par les eaux.

Le dénuement le plus grand règne partout.

la main de maître François.

Les enfants qui, au début de cette visite, jouaient dans un coin de la pièce, s'étaient peu à peu groupés autour de leur mère et regardaient avec curiosité les deux étrangers. L'aîné, déjà un gros gaillard d'une douzaine d'années, avait pleuré ; il était le seul, en effet, qui fût en état de comprendre le malheur tombé sur la maison.

Assis sur de mauvaises chaises de paille disloquées, sir Plough et son fils racontaient à la veuve les émouvantes péripéties du naufrage et ne tarisaient pas à louer le dévouement de leurs bienfaiteurs. Pendant ce temps, maître François, qui avait de bonnes raisons pour connaître le récit, était allé s'asseoir auprès d'un vieillard silencieux assis, dans un rustique fauteuil, près de la fenêtre basse s'ouvrant sur la route : c'était le père de Pierre Lemardoc.

— Eh bien, l'ancien, dit maître François au vieux pilote, comment allons-nous ce matin ?

— Pas bien, mon ami, ma blessure me fait souffrir et mes rhumatismes ne m'ont pas laissé fermer l'œil. Mon gars est plus heureux que moi, il ne souffre pas... mon pauvre garçon ! Mon pauvre petit Pierre !... Quand j'y pense, lui si doux, un si bon marin... mort !

Et le vieillard se mit à sangloter.

— Allons, l'ancien, du courage ! Est-ce que dans notre métier on est habitué à mourir dans son lit ?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 février.

L'emprunt a été un échec relatif pour une somme minime comme celle-là surtout.

L'emprunt a été couvert une fois et demie ; 350 millions étaient offertes au public, 624,200,000 fr. ont été souscrits.

Aussi, la Bourse recule-t-elle, dès aujourd'hui, d'une façon assez rapide.

76.75, 76.40, 76.35 et 76.45 le 3 0/0 ; — 77.85, 77.40 et 77.55 l'amortissable ; — 106.50, 106.25, 106.05, 105.975 et en clôture 106 le 4 1/2 0/0 1883 ; l'amortissable nouveau perd 0 fr. 25 sur son taux d'émission.

Le Crédit Foncier demeure ferme aux environs de 1,240 ; les Obligations Foncières 1879 sont très-recherchées en vue du tirage du 5 mars ; nous rappelons à ce propos à nos lecteurs que la Banque des Communes de France donne des options sur toutes les obligations françaises à lots.

Les demandes d'options sur les Foncières 1879 seront reçues jusqu'au 29 février inclusivement ; le montant des lots s'élève à 360,000 fr. répartis entre 100 numéros.

Le Suez est à 2,045, 2,030 et 2,042.50.

Le graphique du *Financier des Communes* sur les valeurs du Suez est envoyé contre la somme de 1 fr. à toute personne qui en fait la demande au directeur de la Banque des Communes de France, 15, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

339.06 l'Unifiée d'Égypte. — 8.67 le Turc 5 0/0. — 59 1/4 l'Extérieure Espagnole.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CONGÉS DES JOURS GRAS.

M. le ministre a réglé ainsi qu'il suit les congés dits des *Jours Gras*, pour les lycées et collèges :

Sortie : Samedi 23 février, après la classe du soir.

Rentrée : Mercredi 27, à 4 heures de l'après-midi.

Les congés de Pâques commenceront le mercredi matin, 9 avril. La rentrée aura lieu le lundi soir, 24 avril, à l'heure réglementaire.

Nous rappelons que tout propriétaire, usufruitier, régisseur, fermier ou locataire, est tenu, conformément à la loi du 26 ventôse an IV, d'écheniller, dans le courant du mois de février, tous les arbres, arbustes, haies et buissons, situés dans ses propriétés rurales ou urbaines.

Pour les arbres existants sur des terrains communaux ou sur les promenades publiques, MM. les maires devront veiller à ce qu'il soit procédé à cet échenillage.

ANGERS.

L'emprunt de 350 millions n'a pas fait grand bruit, à Angers. Bien que le 12 février fût jour de foire, aucune foule, aucune affluence n'a été remarquée aux abords de la Trésorerie générale, où, dès l'aurore, les employés convoqués à l'extraordinaire se tenaient tout parés à recevoir l'assaut des clients. Point d'assaut, calme complet sur toute la ligne. (Union de l'Ouest.)

Pierre a eu une belle mort, après tout. Vous-même, n'avez-vous pas cent fois failli périr comme lui ? Sans votre blessure, vous seriez à l'heure qu'il est à bord de quelque trois-mâts qui aurait confié à votre expérience de bon pilote le salut de son équipage et de sa cargaison, ou bien, l'œil appliqué à votre longue-vue, vous fouilleriez la mer, à la recherche de quelque petit voilier en détresse, car il vente fort encore aujourd'hui, la mer moutonne. Regardez donc votre poitrine, l'ancien, vous avez la croix et huit médailles de sauvetage : n'êtes-vous pas le brave des braves, notre maître à tous ? Le Harre le sait : quand on a dit Jean Mardrec, on a tout dit.

— Oui, mais je n'ai plus mon petit Pierre. Sa pauvre femme, tous ces petits gars, qu'est-ce qu'ils vont devenir ?... Je suis trop vieux, trop impotent...

— N'ayez pas là-dessus d'inquiétude, l'ancien ; ce monsieur qui est là, c'est celui que nous avons sauvé, vous savez bien qu'il a donné quarante mille francs.

— Ah ! oui, je les ai sur moi, je n'y pensais plus ; les voilà, siens ! Belle somme tout de même.

— Il est très-riche, il va se charger des enfants et pensionner la mère : c'est ce qu'il vient lui annoncer.

(A suivre.)

JEAN ALESSON.

Association artistique d'Angers

Dimanche 17 février, à 1 heure 1/2 très-précise.

GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE (16^e de l'abonnement).
M. Alexis ROSTAND, compositeur; M^{lle} GARCIN, soprano; M. GRANDVILLE, ténor de l'Association artistique d'Angers, et les Chœurs de la Société Sainte-Cécile et de l'Orphéon de la Possonnière (125 exécutants).

1^o 5^e Symphonie (La Réformation). Mendelssohn. Andante. Allegro con fuoco. Allegro vivace. Andante. Choral.

2^o GLORIA VICTIS (1^{er} tableau). Légende dramatique. Poème d'Eugène Rostand. Musique d'Alexis Rostand. La mère, M^{lle} Garcin. Le jeune soldat, M. Grandville, et les Chœurs (1^{re} audition).

3^o Rapsodie. E. Lalo.

4^o HERODIADE, Chœur des Romains (1^{re} audition), par tous les Chœurs et l'Orchestre.

5^o Air de Freischütz. Weber. Chanté par M^{lle} Garcin.

6^o Marche héroïque. C. Saint-Saëns. A la mémoire d'Henri Regnault.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 11 février.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 17 » à 18 »	9 » à 9 50	
Saumur, 18 » à 18 50	8 75 » »	
Baugé, 18 » » »	9 50 » »	
Segré, 18 75 » »	9 » » »	
Beaupréau, 17 75 18 »	9 50 » »	
Montfaucon, 17 50 18 »	8 50 » »	
Montrevault, 17 50 » »	8 50 9 »	
Chemillé, 17 » 18 »	8 50 9 »	
Champloceaux, 18 » » »	9 50 » »	
St-Flor.-le-Vieil, 18 » » »	9 50 » »	
Vihiers, 17 » 17 50	8 50 » »	
Brissac, 18 » » »	8 » » »	
Chalonnès, 18 » » »	9 » » »	
Doué, 18 » » »	8 » » »	

A Nantes, les blés américains disponibles, de 24 » à 24 50 les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 18 » à 18 50 les 80 kilos.

SERVICE D'AMI.

« Un de mes amis, âgé d'environ 35 ans, souffrait depuis plusieurs années, presque tous les jours, d'une maladie qu'il voyait s'aggraver à chaque instant et cela sans avoir pu, jusqu'à présent, trouver un soulagement. Il ne prenait quelque peu de nourriture qu'avec grande peine et souvent même ne pouvait la digérer; aussi le voyait-on décliner à vue d'œil sous le poids d'une maladie peut-être mortelle. Je l'engageai de faire emploi des Pilules Suisses pendant quelques jours; il y a de cela environ trois mois, aujourd'hui il est complètement guéri et m'en a déjà mille fois remercié. Il m'a prié de vous faire part de sa prompte guérison, ce dont je m'acquitte. »

E. GIVRE, à Saint-Just la Pendue (Loire).

M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Faits divers.

LA MORT D'UN TRAITRE.

A Trélop (Aisne), vient de mourir un homme dont le nom se rattache à des souvenirs bien tristes.

C'était pendant la guerre franco-allemande; l'Empire venait de sombrer dans la catastrophe de Sedan, et les Prussiens marchaient sur Paris.

La commune de Trélop avait une assez grande quantité de fusils qui furent cachés à l'approche de l'ennemi; le lieu de dépôt était bien connu par quelques personnes, mais on était loin de penser qu'il pouvait y avoir un être assez vil pour servir d'espion à l'envahisseur.

Cet être existait: c'était le nommé V..., qui, croyant sans doute par ce moyen se procurer quelques ressources pécuniaires, partit nuitamment à Dormans pour indiquer aux Prussiens le lieu où étaient déposés ces armes.

Mais, heureusement, un habitant de Dormans, M. Wilmann, entendit d'une pièce voisine la dénonciation de celâche; il entendit également que l'officier supérieur qui questionnait V... donnait des ordres pour partir le lendemain matin s'emparer des fusils.

Il était environ minuit. M. Wilmann fit son possible pour s'esquiver, traversa les lignes de factionnaires ennemis, et vint pré-

venir le maire de Trélop. Le lendemain matin, quand les Allemands arrivèrent, les fusils étaient en sûreté. Guidés par le dénonciateur, les Prussiens poussèrent leurs investigations un peu partout, mais inutilement; furieux de leurs vaines recherches, ils jetèrent V... en prison.

Après la guerre, ce traître passa en cour d'assises et fut, de ce chef, condamné aux travaux forcés à perpétuité; mais il profita de l'amnistie pour revenir à Trélop.

Rejeté de tous, il vient d'expirer sans laisser un seul regret. Derrière son cercueil, il n'y avait personne. Nul n'a voulu suivre au cimetière les restes de ce traître envers la patrie.

Le Roussillon nous signale un exemple frappant de la tyrannie exercée illégalement dans les campagnes par les agents républicains.

Le juge de paix de Moulouis, un nommé Pages, vient d'être pris la main dans le sac par le vaillant et énergique conseiller M. Joseph Blanc.

Quand le président du tribunal civil de Prades réunit, conformément à la loi, la commission d'arrondissement qui devait arrêter la liste définitive pour le jury des assises, M. Blanc se plaignit que le juge de paix Pages ne lui eût pas donné communication préalable de la liste provisoire.

Vérification faite, sur vingt-quatre noms qu'elle portait, le conseiller général en trouva dix appartenant à des citoyens pourvus de casiers judiciaires, qui furent rayés séance tenante.

Le Roussillon affirme que parmi ces dix honorables victimes de la justice proposées pour la rendre désormais figurent plusieurs parents et amis du juge de paix.

UN RETOUR DE NOUMÉA.

Une nouvelle invraisemblable: le retour à Paris de Marin Fenayrou, le pharmacien dont l'assassinat de son confrère Aubert a rendu si tristement célèbre.

En même temps, à peu près, que son procès criminel, le héros de la tragédie de Chato était l'objet de poursuites correctionnelles pour s'être livré, sur une vaste échelle, à la contrefaçon d'une eau minérale purgative.

Il était, de ce chef, condamné à de la prison et à de gros dommages-intérêts. Une somme de 5,000 fr. à valoir sur ces dommages-intérêts se trouvait placée sous dépôt. Mais la condamnation ayant été prononcée par défaut, l'adversaire n'en peut disposer tant que le jugement n'est pas définitif.

Or, Marin refuse d'acquiescer au jugement. Il y a formé opposition et a droit, soutient-il, à un débat contradictoire. Son adversaire, d'autre part, insiste pour être payé.

C'est dans ces circonstances que le mari de Gabrielle Fenayrou serait ramené de la Nouvelle-Calédonie en France pour être réexpédié de France en Nouvelle-Calédonie aussitôt après le règlement du litige.

Il sera intéressant, si ce retour se produit, de calculer ce que le procès aura coûté à l'Etat.

LES MAIRES RÉPUBLICAINS DANS LA DORDOGNE.

On raconte à l'Union nontronnaise une bien jolie histoire. Ces jours derniers, un maire républicain du canton de Nontron avait à procéder à un mariage; mais ce maire, comme beaucoup d'autres de « son opinion », est loin d'être ce qui s'appelle un lettré. Le malheureux sait à peine lire, et ayant à faire connaître aux futurs époux leurs devoirs conjugaux réciproques, cet incroyable magistrat s'exprime textuellement et imperturbablement ainsi:

«... Le mari doit PROTESTATION à sa femme... »

— Comment, dites-vous, M. le maire, demande le futur époux, je n'ai pas compris.

Et M. le maire, de plus en plus imperturbable, reprend:

«... Le mari doit PROTESTATION à sa femme... »

— Vous êtes bien sûr, M. le maire, que la loi s'exprime ainsi?

Alors ce fonctionnaire remarquable s'approche de la fenêtre et, pour la troisième fois, reprend en fronçant le sourcil et en scandant fortement chaque mot:

«... Le mari doit PROTESTATION à sa femme... »

Il n'y avait plus moyen de douter de la bonne foi de M. le maire, mais on se mordait les lèvres, paraît-il, pour ne pas éclater de rire.

Que ceux qui ne voudront pas croire à ce récit aillent demander à Hauteffaye dans quelle commune cela s'est passé!

On signale de Saint-Sauveur (Somme) au Journal d'Amiens un fait assez rare qui serait arrivé ces jours derniers à Saint-Sauveur.

Une femme de la commune, muette depuis plus de trente ans, aurait recouvré la voix le jour de la mort de son mari. Au milieu de la nuit qui suivit l'enterrement, elle se serait mise à parler, et depuis l'usage de la parole lui est restée.

On trouve un exemple semblable consigné sur une épitaphe du cimetière de Brest. Une femme, muette depuis longtemps, parla d'une voix haute et claire quelques minutes avant sa mort.

On procède au tirage au sort dans le canton de Thézay (Deux-Sèvres).

Le nommé X..., Clément, est appelé. Un des membres du bureau lui demande ses nom, prénoms, âge et profession.

Le conscrit répond:

... 20 ans — instituteur.

Et le fonctionnaire d'ajouter, sérieusement:

— Savez-vous lire et écrire?

— ...

Tête de l'instituteur.

CONSEILS ET RECETTES.

TRAITEMENT DE LA JAUNISSE.

Un traitement nouveau de la jaunisse qui, paraît-il, a presque toujours réussi, excepté dans les cas où cette maladie n'était que la conséquence d'une affection cancéreuse du foie, est indiquée par une dame américaine au Good Health.

La base principale du traitement est l'absorption constante de grandes quantités d'eau chaude, tant en boissons qu'en lavements; c'est là, du reste, un grand avantage pour la santé en général: Des bains de vapeur (2 et 3 par semaine) seront très-utiles pour la peau, feront disparaître les démangeaisons intolérables qui accompagnent la maladie et aideront fortement à l'élimination. Une nourriture essentiellement végétale et rafraîchissante doit être adoptée.

J. DE P. S.

BIBLIOGRAPHIE

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr.; Départements, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes.

Sommaire du n^o 122.

TEXTE. — M^{me} Miolan Carvalho, par Alphonse Baralle. — Centenaire de l'abbé Favre, par Maurice Gachon. — Revue musicale, par Alphonse Baralle. — Les tribulations d'un artiste compositeur à Paris, en 1812 (Pietro Belloni, de Naples), par Edouard Grégoir. — Curiosités théâtrales. — Notre musique. — La Polka. — Les deux Aveugles de 1525 (suite), par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — L'Éloge des larmes, de F. Schubert, arrangé pour piano seul. — Dzim! Boum! bluettes musicales, de M. R. Dalmais. — Vieille chanson, paroles et musique de M. Henry Woollétt.

ILLUSTRATION. — Portrait de M^{me} Miolan Carvalho.

Par une nouvelle combinaison, l'abonnement d'une année ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen est envoyé GRATIS à toute personne qui en fait la demande.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 9 février 1884.

La Forêt (poésie), 1 gravure, par Joseph Yvain. Chronique parisienne, par Alcaeste.

Chronique générale de la Semaine, par Emile Faure.

Micheline Avrial, roman inédit (suite), par Paul Perret.

Histoire et archéologie: Saint-Savin (suite et fin), 3 gravures, par Paul Perret.

Curiosités de la Science: Le collier de corail rose, par un Académicien d'Étampes.

Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gravures, par Marc Twain.

Courrier théâtral, par Gabriel Levasnier et Albrecht du Ruys.

Sphinxiana.

Bibliographie, par Ferguson.

La Semaine financière, par J. Belletrud.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

PARIS ET DÉPARTEMENTS: 30 CENT. LE NUMÉRO.

L'IMPRESARIO

Organe spécial et international des Artistes de théâtres, cafés-concerts et cirques,

AVEC AGENCE ANNEXÉE

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

(2^e année)

BUREAUX: 10, Faubourg Montmartre, PARIS.

Directeur-propriétaire: MALDEN-ÉRCOLE.

Rédacteur en chef: FERNAND STRAUSS.

L'IMPRESARIO publie le tableau des pièces jouées chaque semaine sur tous les théâtres de France et même dans les principales villes de l'Étranger, ainsi que les divers comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants.

ABONNEMENT: Paris et départements, 15 fr.— Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — On peut s'abonner, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

DIAMANT DU CŒUR

Les délicats en musique sont bien plus nombreux qu'on ne pense, c'est ce qui explique le vif succès de Diamant du Cœur, la nouvelle valse de Jules Klein. Adorablement jolie, Diamant du Cœur brille par ces phrases inoubliables, tour à tour passionnées ou délicieusement attendries, qui ont fait la fortune de « Fraises au Champagne » et de « Vierge de Raphaël ».

Il n'est pas de réunion mondaine où l'on ne s'arrache les valse de Jules Klein: Parfums Capiteux, Au Pays Bleu, Cuir de Russie, Lèvres de feu, Cerises Pompadour, Pazzo d'Amore, M^{lle} Printemps, Neige et Volcan, la ravissante gavotte Louis XV « Royal-Caprice », « Radis Roses », mazurka, et les polkas étourdissantes « Cœur d'Artichaut », Peau de Satin, Truite aux Perles et Tête de Linotte.

Signalons aussi une nouvelle édition très-facile et doigtée de « Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Patte de Velours, Peau de Satin, » (1 fr. 70 c. chaque), et la valse chantée Fraises au Champagne. — Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, Colombar, éditeur, 6, rue Vivienne.

A Saumur: chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

Le succès obtenu par l'emprunt de 350 millions va laisser sans emploi bien des capitaux d'épargne. Les souscripteurs atteints par la réduction devront rechercher pour leurs disponibilités un placement offrant la même sécurité que la rente. Leur choix ne peut que se porter sur les obligations des Sociétés subventionnées ou patronnées par l'Etat. En ce moment, les obligations des grandes Compagnies de chemins de fer donnent un intérêt de 4.30, et les obligations de la Compagnie Générale Transatlantique rapportent, eu égard à la date de leur remboursement, 5.80 environ.

On sait que ces valeurs sont régulièrement cotées, et, comme la Rente, d'une réalisation facile.

Les actions et les obligations de la Compagnie Générale Transatlantique sont achetées et vendues sans frais par la Caisse Générale d'Épargne et de Crédit, place Lafayette, n^o 446, à Paris.

Les produits du Dr JACOMY, basés sur la science et l'hygiène, arrêtent la chute des cheveux, en favorisent la croissance et en préviennent la décoloration, il suffit d'en essayer pour s'en convaincre. DÉPÔT A SAUMUR: Chez MM. Normandine, pharmacien, 11, rue Saint-Jean; Decart, coiffeur, rue Saint-Jean, qui donnent gratuitement la brochure explicative.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE JOUANDOU.

Par ordre de M. le juge-commissaire, les créanciers de la faillite du sieur Jouandou, ancien maître d'hôtel à Saumur, sont invités à se trouver le vendredi 15 février 1884, à une heure du soir, dans la salle des faillites, sise au Palais de Justice à Saumur, à l'effet de délibérer à nouveau sur la cession des valeurs mobilières dépendant de ladite faillite; ladite réunion ordonnée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur du 11 février 1884.

(111) Le Greffier, L. BONNEAU.

Études de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun (Vienne), et de M^e ROBIN, notaire à Château-gontier (Mayenne).

A VENDRE OU ÉCHANGER

En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes,

LES PROPRIÉTÉS D'Erbrée et de Beaubigné

Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Château-gontier, route de Laval.

1^o CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnière; ensemble 100 hectares.

Revenu minimum garanti, 10,000 f.

2^o Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (3 paires de meules), 10 hectares de prés; ensemble 135 hectares.

Revenu minimum garanti, 14,000 f.

Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.

Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.

S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

Étude de M^e GAULTIER, notaire à Loudun.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 15 mars 1884

L'HOTEL DES ILES

Situé à Loudun, place de la Bouffeterie.

S'adresser à M. Charles BESNARD-AMIRAL, propriétaire, demeurant à Poitiers, faubourg Saint-Lazare;

Ou à M^e GAULTIER, notaire à Loudun. (96)

Étude de M^e GAULTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 2 mars 1884, à midi.

En l'étude de M^e GAULTIER :

1^o UNE MAISON, située à Saumur, rue de la Visitation, n^o 10, joignant M. Saulais;

2^o Et UNE CAVE, avec JARDIN au-dessus, sis à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (112)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.

Un 1^o, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2^o, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A VENDRE

JUMENT DE PUR SANG, baie-brune, 4 ans, 1 mètre 60.

S'adresser à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité, 40. (70)

A VENDRE

DEUX PAONS, le mâle et la femelle.

A LOUER

MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

Achetez vos Marchandises

L'ÉPICERIE PARISIENNE

Rue d'Orléans, 33, et rue Dacier, 38, Saumur.

« Elles ne vous coûteront rien »

M. TARODE informe sa nombreuse clientèle qu'il rembourse intégralement le montant de tout achat au comptant au moyen de valeurs utilisables chez tous les commerçants dont les noms sont inscrits au dos des tickets.

GUIGNON

Courrier de Saumur à Baugé,

Se charge de toutes les commissions pour Baugé et pour la ligne. Service de voitures à volonté le jeudi et le samedi. Service régulier de Saumur; départ à 4 heures du soir.

Hôtel des Voyageurs, à Saumur.

AU GAGNE-PETIT NOUVEAUTÉS

M. PETIT-SALMON demande un apprenti.

MANUFACTURE D'USTENSILES DE MÉNAGE

G. NEVEU FILS

Demande des jeunes gens de 17 ans et au-dessous, comme apprentis attachés aux magasins ou ateliers. Gagnant de suite.

ON DEMANDE comme expéditionnaire, dans une étude de notaire, à Saumur, un MILITAIRE RETRAITÉ ayant une bonne écriture.

S'adresser au bureau du journal.

Une ancienne compagnie d'assurances demande un REPRÉSENTANT pour l'arrondissement de Saumur. S'adresser à l'inspecteur, hôtel de Londres, à Saumur. (107)

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations. S'adresser, 6, rue du Temple.

L'OUEST

C^o ANONYME D'ASSURANCES sur la VIE

CAPITAL: 2 MILLIONS

Placement des fonds des assurés et des rentiers en contrats hypothécaires garantis par un domaine immobilier s'élevant à près de 100 MILLIONS.

RENTES VIAGÈRES immédiates et différées aux taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le décal.

RENTES VIAGÈRES avec remboursement au décès du rentier, de la moitié ou de la totalité du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES en cas de Vie, en cas de Mort. — Dotation d'Enfants.

S'adresser pour tous renseignements à Paris au Siège social, Rue des Capucines, 22. Dans les Départements, aux Agents de la Compagnie.

A. M. CHOUANIÈRE, représentant de la Compagnie, à Saumur, rue Courcouronne. (780)

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS
FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS
49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments. — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS:
4 Accords par an..... 9 fr.
6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

VIENT DE PARAÎTRE
LE LIVRE DE MESSE
DES PETITS ENFANTS

Par la Vicomtesse de LAFRÉGEOLIERE,
Avec Lettres d'approbation de NN. SS. les Evêques d'Angers, de Vannes et d'Evreux.

PRIX: reliure toile, 0,75 c.; chagrin, 2 fr. 25.

En vente chez M. DEZÉ, libraire à Saumur, rue Saint-Jean.

LES RÉCITS D'UNE TANTE

Par M^{me} la vicomtesse de Gaigneron
Née de Sainte-Marie d'Agneaux.

PRIX BROCHÉ: 2 fr. 50.

Saumur, chez Paul Godet, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

POMPES J. MORET & BROQUET
USINE & BUREAUX: 121, Rue Oberkampf, PARIS



SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — C. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 FÉVRIER 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	76 95	76 40	Est	735	735	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	510	510
3 % amortissable	76 25	77 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	511 75	Est	356	356
4 1/2 %	107	107	Midi	1125	1121 25	— 1865, 4 %	516	516	Midi	355	354 75
4 1/2 % (nouveau)	106 40	105 95	Nord	1732 60	1730	— 1869, 3 %	403	401	Nord	361 75	362 25
Obligations du Trésor	505	504 50	Orléans	1282 50	1280	— 1871, 8 %	391 75	391	Orléans	353 75	353 75
Banque de France	5175	5165	Ouest	805	810	— 1875, 4 %	512	512	Ouest	358	356 50
Société Générale	486 25	482 50	Compagnie parisienne du Gaz	1410	1405	— 1876, 4 %	512	511 25	Paris-Lyon-Méditerranée	363	363
Comptoir d'escompte	942 50	945	Canal de Suez	2057 50	2045	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	358	359 75
Crédit Lyonnais	560	560	C. gén. Transatlantique	485	485 75	Obligat. communales 1879	444 75	445	Canal de Suez	567	566
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1250	1237 50			Obligat. foncières 1879 3 %	444 25	445				
Crédit de France	5	5			Obligat. foncières 1883 3 %	340	340				
Crédit mobilier	330	330									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLY					MONTREUIL-BELLY - SAUMUR				
Heures	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
3 heures 8 minutes	du matin, express-poste.										
6 — 55 —	matin (s'arrête à la Possonnière)										
8 — 56 —	matin, omnibus-mixte.										
1 — 25 —	soir, —										
3 — 32 —	— express.										
7 — 15 —	— omnibus.										
10 — 36 —	— (s'arrête à Angers).										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				
3 heures 26 minutes	du matin, direct-mixte.										
8 — 21 —	— omnibus.										
9 — 37 —	— express.										
12 — 48 —	soir, omnibus-mixte.										
4 — 44 —	— —										
7 — 4 —	— omnibus (s'ar. à Tours)										
10 — 24 —	— express-poste.										
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.											
MONTREUIL-BELLY - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL-BELLY allant à Angers.						
Montreuil-Belly (départ)	7 5	1 53	8 35	9 33	Poitiers (départ)	5 50	12 10	6 10			
Loudun	7 58	2 49	9 33	10 31	Neuville	6 28	12 55	7 02			
Arçay	8 27	3 18	9 53	10 51	Mirebeau	6 55	1 28	7 50			
Mirebeau	9 23	4 14	10 47	11 45	Arçay	8 01	2 27	9 10			
Neuville	9 55	4 25	11 17	12 15	Loudun	8 38	3 13	10 12			
Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52	12 50	Montreuil-Belly (arrivée)	9 24	4 09	10 58			